



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

Fiche de renseignements

(à compléter obligatoirement pour l'inscription)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance : Département :

Adresse :

Code postal : Ville :

	Nom Prénom	PORTABLE	MAIL (en lettres majuscules)
LICENCIE			
MERE (si mineur)			
PERE (si mineur)			

Partie réservée à l'USV VIZILLE HANDBALL (NE PAS REMPLIR)

Montant de l'adhésion : € réglé en fois

☐ Par chèque(s) de € (n°.....)

☐ Par Carte bancaire de €

☐ Par espèces de €

☐ Avec le Pass Région (lycéens) pour 30€

☐ Avec la carte Tatoo (collégiens) soit €

☐ Avec le Pass Sport de l'Etat 50€

Note d'information : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association. De même, dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018, nous vous informons que vos données personnelles sont exclusivement réservées à l'usage de l'US Vizille Handball dans le cadre de la gestion du club. Votre adresse mail ne pourra être utilisée qu'à des fins d'informations émanant du secrétariat ou du service communication. Si vous ne souhaitez pas faire partie de notre liste d'envoi merci d'en informer le secrétariat au moment de l'inscription et de cocher cette case ☐

US VIZILLE Handball

Siège social : chez Mme DAVID Marjorie - 480 Ch. de la Rochette - 38220 VZILLE

Tel : 06 84 20 04 01

<http://www.vizille-handball.org>

5138035@ffhandball.net



DECHARGE DE RESPONSABILITE VALABLE POUR LA SAISON 2025-2026



Votre enfant mineur est pris en charge par les membres de l'US VIZILLE HANDBALL lors des horaires d'entraînements, et ce jusqu'à la récupération de celui-ci par un de ses responsables légaux.

Dans le cas où vous souhaitez le laisser partir du gymnase seul et rentrer par ses propres moyens, une décharge de responsabilité est nécessaire :

Je soussigné.....

Responsable légal de

- ☐ Autorise mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entraînement.
- ☒ Déclare décharger de toute responsabilité le club US Vizille Handball, association sportive responsable des entraînements, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, ainsi qu'en cas de vol ou de perte de biens, survenus lors de son retour.
- ☒ Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- ☒ M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre le club US Vizille Handball.
- ☒ Reconnaiss que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse partir seul du gymnase.
- ☐ N'autorise pas mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entraînement.

De plus,

- ☐ **J'autorise en cas d'accident au cours d'un entraînement ou d'une rencontre et en l'absence de directives de ma part, les responsables présents sur les lieux à prendre toute décision qu'ils jugeraient nécessaire pour préserver l'état de santé de mon enfant.**

Fait à, le

Signature du Responsable légal



AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES Valable pour la saison 2025-2026



J'atteste être informé(e) que le club de l'US Vizille Handball peut être amené, dans le strict cadre de la promotion et du développement du handball, à utiliser des photographies ou vidéos de mon enfant prises à l'occasion des diverses manifestations.

Je soussigné

Responsable légal de

☐ Autorise le club à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre d'un événement club ou d'un match, ainsi que pour la prise de photo d'équipes.

☐ Autorise le club à diffuser l'image de mon enfant sur les espaces de diffusion dédiés au club dans les gymnases ou sur les réseaux sociaux ou site internet du club.

Fait à, le

Signature du Responsable légal



DECHARGE POUR LES TRANSPORTS Valable pour la saison 2025-2026



Votre enfant mineur sera régulièrement pris en charge par les membres de l'US Vizille Handball lors des déplacements (matches, tournois, événements organisés par le club). Pour pouvoir assurer cette prise en charge en toute légalité, les parents doivent l'autoriser.

Je soussigné.....

Responsable légal de

autorise mon enfant, pour lequel a été sollicitée une licence FFHB, à être transporté en bus, minibus, ou autre véhicule (parent de joueur, entraîneur, etc...) pour tous les déplacements concernant les matches, tournois et autres événements organisés par le club et auxquels mon enfant participera.

Fait à, le

Signature du Responsable légal

US VIZILLE Handball

Siège social : chez Mme DAVID Marjorie - 480 Ch. de la Rochette - 38220 VZILLE

Tel : 06 84 20 04 01

<http://www.vizille-handball.org>

5138035@ffhandball.net